

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 24 avril 2017**  
~~~~~

REPLACEMENTS AU SEIN DES COMMISSIONS THÉMATIQUES INTERCOMMUNALES

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 24 avril 2017 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, Madame Roxane MARC, M. Gérard CABELLO, Monsieur Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Monsieur Marcel CHRISTOL, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Monsieur René GARRO, M. Philippe MACHETEL, Mme Maria MENDES CHARLIER, Madame Annie LEROY, M. José MARTINEZ, Mme Nicole MORERE, Mme Florence QUINONERO, Monsieur Christian VILONG, Madame Véronique NEIL, Mme Josette CUTANDA, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Monsieur Henry MARTINEZ, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Jean-François SOTO -M. Jean-Marie TARISSE suppléant de M. Maurice DEJEAN, Monsieur Yves KOSKAS suppléant de Monsieur Stéphane SIMON, Madame Michèle LAGACHERIE suppléant de Monsieur David CABLAT, Monsieur Paul-Arnaud PINGAUD suppléant de Madame Béatrice FERNANDO

Procurations :

Monsieur Jean-Claude CROS à Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Amélie MATEO à Monsieur Jean-François SOTO

Excusés :

M. René GOMEZ, Monsieur Jean-Luc BESSODES, Madame Chantal COMBACAL, Monsieur Grégory BRO, Monsieur Jean-André AGOSTINI

Absents :

Monsieur Jean-Luc DARMANIN, M. Bernard GOUZIN, Monsieur Yannick VERNIERES

Quorum : 23	Présents : 37	Votants : 39	Pour 39 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1et suivants.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, en particulier ses articles L.2121-22 ; L.5211-1 et L.5211-40-1 ;

VU la délibération n° 976 du 14 avril 2014 par laquelle le Conseil communautaire a fixé à 7 le nombre de commissions facultatives chargées d'étudier les questions soumises au Conseil communautaire ;

VU que cette même délibération est venue porter à 20 le nombre de membres maximum de chaque commission pouvant notamment comprendre les conseillers municipaux non titulaires d'un mandat communautaire ;

VU la délibération n° 1007 en date du 26 mai 2014 par laquelle le Conseil communautaire a adopté la composition des 7 commissions thématiques intercommunales sur présentation de différentes listes ;

VU le renouvellement du Conseil municipal de la commune de St-André-de-Sangonis suite à la tenue d'une élection partielle intégrale,

CONSIDERANT qu'une nouvelle équipe municipale est désormais en place à St-André-de-Sangonis et qu'une place est aujourd'hui vacante au sein de chacune de ces commissions,

CONSIDERANT en outre, que les élus de la commune de Montarnaud n'étaient pas représentés au sein de la commission Finances,

CONSIDERANT la possibilité laissée au Conseil communautaire de modifier la composition de ces commissions en cours de mandats pour des motifs tirées de la bonne administration des affaires intercommunales,

CONSIDERANT l'appel à candidatures lancé auprès des élus des communes concernées,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver la modification des commissions thématiques suivantes conformément aux candidatures présentées :

*Commission Aménagement de l'espace
- Madame Olga ZIVKOVIC

*Environnement
- Monsieur Yannick VERNIERES

*Commission Développement économique
- Monsieur Jean-Pierre PECHIN

*Culture
- Monsieur Jacques BESSIERE

*Finances
- Monsieur Gérard LABOUAL
- Monsieur Jean-Luc BESSODES

*Communication
- Madame Chantal DUMAS

*Petite-enfance
- Monsieur René GARRO

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 1469 le 10/05/2017

Publication le 10/05/2017

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 10/05/2017

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20170424-Imcl101345B-DE-I-I

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

